

COMMUNIQUÉ
6 janvier 2022

**VACCINATION DES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE :
L'AD-PA ATTEND DES RÉPONSES**

Alors que le Président de la République pointe les personnes non vaccinées, l'AD-PA rappelle que de nombreuses personnes âgées vulnérables vivant à domicile ne sont pas vaccinées faute de pouvoir y accéder.

En effet, force est de constater que la stratégie du "Aller vers" des pouvoirs publics reste à ce jour clairement insuffisante, car le taux de vaccination des +80 ans est le plus bas des pays d'Europe de l'ouest.

Cette situation est inacceptable, met en évidence les carences du système et montre une fois encore que les personnes âgées vulnérables vivant à domicile sont les grands oubliés de la République.

Et ce bien que l'AD-PA alerte, depuis plus d'un an, les pouvoirs publics sur la nécessité de soutenir l'accès au processus vaccinal de ces personnes en dédiant les moyens de communication, humains et logistiques adéquates.

Dès à présent, l'AD-PA appelle à déployer des équipes mobiles dans tous les centres de vaccination pour se rendre au domicile des personnes et à accorder à toutes une prescription pour se faire vacciner par un service de soins infirmiers à domicile.

Beaucoup de Français âgés sont aujourd'hui isolés en raison d'une absence ou d'un faible temps d'aide humaine. Cette situation n'est plus tolérable et doit donc faire l'objet d'une action prioritaire à l'échelle de la nation sans plus attendre.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tél. : 06 37 43 34 12

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA)
 <https://www.facebook.com/AssociationADPA/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées